



**Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen**

D. RITZ, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2024 / 041

SEINE MARITIME

CIRCULATION BATELLERIE EN SEINE EN PERIODE DE CRUES

De Caudebec-en- Caux à La Bouille

En raison des prévisions de crues de la Seine liées aux grandes marées de la semaine 15/2024 et des hauteurs d'eau annoncées, en particulier sur le secteur Caudebec-Rouen, un renforcement des mesures entre en vigueur à compter de la basse mer du Havre **du 09 avril 2024 à 19h27** pour la batellerie.

Trafic montant vers Rouen : passage à Caudebec INTERDIT de BMH + 4h45 à BMH + 08h45

Trafic descendant vers Caudebec : passage OBLIGATOIRE à La Bouille entre BMH – 2 et BMH + 2.

La vitesse est par ailleurs limitée à **5 nœuds** dans le secteur de **BARDOUVILLE** (murette fragilisée).

Cette mesure vient en supplément de celles déjà en vigueur de l'avis 2024-040, notamment sur la limitation de la vitesse en Seine au strict minimum pour une navigation en sécurité et à une vitesse limitée à 5 nœuds dans le port amont à partir de **9m de hauteur d'eau**.

Elle est susceptible d'être adaptée en fonction de l'évolution de la situation et sera levée par un nouvel avis à la navigation

Rouen, le 09 Avril 2024
Le Commandant de Port,
A. GOGLY